

FICHE ACTION DE FORMATION

(TP ECSR – CCS ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE DES VEHICULES MOTORISES A DEUX ROUES EN CIRCULATION ET HORS CIRCULATION)

DESCRIPTION

- Le CCS deux-roues permet aux enseignants de la conduite d'accéder aux compétences nécessaires pour enseigner la conduite des véhicules à deux-roues (catégories AM, A1, A2 et A).

PUBLIC CONCERNÉ

- Salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant se former ou valider leurs compétences à la fonction d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière spécialisation « deux-roues ».

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE

- Être titulaire du permis A en cours de validité.
- Être titulaire du TP ECSR (ou du BEPECASER avec le VAE du TP ECSR) et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité
- Avoir participé à une évaluation de positionnement.
- Savoir lire et écrire la langue française.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation.
- Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation.
- Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues.

PROGRAMME ET CONTENU

- Cf annexe « programme de formation ».

DURÉE, EFFECTIFS ET MODALITÉS

- 210 heures en centre (hors session de validation)
- Entre 6 et 12 participants.
- Formation en présentiel.

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

MOYENS HUMAINS

- Formateurs titulaires du BAFM (Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteurs) ou du TFP FMESR (Titre à

Finalité Professionnelle Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières).

- Sous conditions d'expérience et de compétences :

- Enseignants de la conduite deux-roues ;
- Stagiaires du TFP FMESR ;
- Intervenants extérieurs (compétences spécialisées).

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCES

- Après avoir satisfait aux prérequis, 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.
- Merci de nous contacter par téléphone ou mail pour plus d'informations sur les modalités d'inscription.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives et participatives.
- Alternance d'apports théoriques, de mise en pratique et de vérifications des compétences acquises/en cours d'acquisition (étude de cas, audit de conduite, maniabilité du véhicule, conduite sur route, simulation de leçon hors et en circulation)

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Livret d'évaluations passées en cours de formation.
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation.

VALIDATION

- Examen de niveau 5 (Bac+2).
- Validation par un jury composé de deux professionnels.

SANCTION VISÉE

- CCS « Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation » du TP ECSR.
- Formation éligible au CPF (RNCP 35329BC03).
- Formacode : 31802 / Code NSF : 311u / ROME : K2110
- Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.
- Enregistrement de la certification : 29/04/2021.
- Date de fin d'échéance : 28/04/2026.

- <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35329/> pour plus de renseignements.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques. Nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap et à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation afin d'analyser vos besoins spécifiques.
- Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. Le cas échéant, nous vous accompagnerons pour vous mettre en relation avec d'autres acteurs.

DÉBOUCHÉS ET SUITE DE PARCOURS

- Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement : les établissements privés d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, les établissements associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.
- Passage du CCS « groupe-lourd »

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière.
- Coordinateur d'enseignants.

INDICATEURS DE RESULTATS

- Les indicateurs de résultats de cette formation (nombre de stagiaires, taux de satisfaction, taux de présentation, taux de réussite, taux d'abandon, taux d'insertion...) sont diffusés sur des supports spécifiques.